

Sous-direction Technique

Date : 22/07/2024

Réf : AT/DO12/Sous-D. TEC / 99 / 2024

A / Monsieur : HENINI HOUSSEM EDDINE
Gérant De l'entreprise HENINI HOUSSEM EDDINE Abdelhakim
ADRESSE : Cité Djebel El Djorf-Tébessa

Objet: Mise en demeure.

Projet : ODS N° : 197/2024 du 04/07/2024 (Travaux réparation, maintenance des Câbles, lignes et ouvrages d'infrastructure au profit du CMP OUENZA).

Dans le cadre de la réalisation des travaux réparation, maintenance des Câbles, lignes et ouvrages d'infrastructure au profit du CMP OUENZA » objets de L'ODS mentionné, il m'a été donné de constater que votre entreprise est absente depuis le 04/07/2024 à ce jour.

A cet effet, je vous mets en demeure de reprendre les travaux dans les plus brefs délais.

Faute de quoi je me verrais dans l'obligation d'annuler la convention.

DOT / TEBESSA




ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel des Communications
Wilaya de Tébessa
Signé: FARHI Ilyes

Accusé de réception

Je soussigne : représentant de l'entreprise :,
certifié avoir reçu lele présent mise en demeure .

Sous-direction Technique

(Signature et cachet)

Date : 10/07/2024